

Archéologue

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Archéologue
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine
Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine / Archéologue (Etat, coll. loc., sauf recherche publique)
Chargé d'étude et de recherche
Chercheur en archéologie
Directeur de recherche en archéologie
Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique / Directeur de recherche (recherche publique)
Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique / Maître de recherche (recherche publique)
Ingénieur de recherche en archéologie
Ingénieur d'études en archéologie
Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Chercheur (s.a.i.) (Etat, coll. loc.)
Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Chercheur CNRS
Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique / Ingénieur de recherche (EPST, Education nationale)
Maître de recherche en archéologie

Codes

- **CITP88** : 2442
- **PCS-ESE 2003** : 342f
- **PCS-ESE 2003** : 342g
- **PCS-ESE 2003** : 351a
- **ROME1999** : 32152
- **CITP2008** : 2632

DESCRIPTIF

Il existe deux types de fouilles archéologiques : l'archéologie programmée et l'archéologie préventive ("fouilles de sauvetage").

L'archéologue conduit des projets de recherches et réalise des études dans le domaine des sciences de l'homme (histoire, sociologie, psychologie, ethnologie, économie...).

Il rassemble la documentation existante et procède à des observations de terrain. Il dépouille, enregistre et analyse les informations disponibles autour d'une problématique et peut effectuer ou faire effectuer des analyses chimiques.

Il rend compte de ses travaux par divers moyens de diffusion et de communication (publication de rapports, d'articles spécialisés, rédaction d'ouvrages, participation à des débats scientifiques, interventions auprès de la communauté des chercheurs ou du grand public).

Il peut également animer ou gérer des équipes de recherche, participer à des activités de formation.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Employeurs:

- Organisme public d'études et de recherche (CNRS, INRAP*...).
- Laboratoire universitaire.
- Collectivités territoriales et leurs services d'études.
- Entreprise privée (service, recherche).
- Cabinet privé d'études.

*INRAP Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Il existe environ 3000 archéologues diplômés en France dont 2000 salariés soit en CDD soit en CDI, et 1000 sur des contrats très courts ou en tant que bénévoles.

La répartition hommes/femmes est assez homogène même si les hommes sont un peu plus nombreux.

Plus de 95 % des archéologues dépendent du secteur public.

Le CNRS emploie environ 650 archéologues, dont 300 ingénieurs techniciens administratifs (ITA),
l'INRAP environ 1500, les universités 250, les collectivités territoriales (régions, départements, villes) environ 350,
les DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) environ 70,

la Direction des Musées de France environ 50, la DAPA (Sous-Direction de l'Architecture et du Patrimoine) approximativement 250.

L'archéologie française à l'étranger (Ecole française d'Athènes, Institut français d'archéologie orientale (IFAO), Ecole française d'extrême orient, Casa Velasquez, Ecole française de Rome) compte environ 40 archéologues.

L'archéologie privée en France ne compte qu'une centaine d'archéologues.

Une seule donnée est disponible concernant la répartition des âges des salariés. il concerne l'INRAP où l'âge moyen des salariés est entre 30 et 40 ans.

Source : INRAP - Société Française d'Archéologie - 2009

Formation professionnelle :

- MASTER 2. MASTER Professionnel.
- Doctorat.

Evolution de carrière

- Directeur de recherches en archéologie.
- Maître de recherches en archéologie.
- Enseignant en archéologie.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fonds d'archives	lumière artificielle 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			fatigue visuelle		
bibliothèque					
laboratoire					
bureau collectif 	climatisation du local	effectuer la maintenance de la climatisation			
			conjonctivite		
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit de fond 				rechercher des facteurs de vulnérabilité
					dépistage des problèmes physiques et psychologiques liés à la fatigue
					dépistage de troubles du sommeil
		effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
bureau individuel	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement			
			lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chantier extérieur	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
					surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	exposition aux UV 				dépistage des pathologies cutanées et des muqueuses
		se couvrir, porter des vêtements			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		porter des lunettes de protection contre les UV			
			cancer cutané 		
			pathologies oculaires liées aux UV 		
			coup de soleil		
	lumière visible (400 à 780 nm) 	prévenir les risques liés au rayonnement solaire			
			érythème cutané		
			cancer cutané 		
			affections de la conjonctive		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			affections de la cornée, sans précision		
			affections de la choroïde et de la rétine		
lieu de travail à l'étranger 					
chantier à l'étranger	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)				dépistage des pathologies endocriniennes
		bien organiser la coactivité			
		établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
			plaies et traumatismes multiples		
	intempérie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
					surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés			
			maladie contagieuse		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		
	espace de travail avec défaut d'hygiène				
mines et carrières					
milieu maritime					
en immersion					

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
dépassement horaire fréquent	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				dépistage des pathologies endocriniennes
très tôt occasionnellement					



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
très tard occasionnellement					
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				dépistage des effets sur la santé décrits
					dépistage des pathologies endocriniennes
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail géré seul	isolement psychologique 				dépistage des pathologies endocriniennes
		favoriser le travail en réseau			
			souffrance mentale		
	manquer de moyens ou de temps pour faire un travail de qualité				dépistage des pathologies endocriniennes

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	surcharge de travail ressentie				dépistage d'une souffrance psychique
					dépistage des pathologies endocriniennes
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
coactivité	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)				dépistage des pathologies endocriniennes
		bien organiser la coactivité			
		établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
			plaies et traumatismes multiples		
polyvalence fréquente					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
autonomie décisionnelle					
respect des procédures de sécurité	rythme generant une majoration des contraintes				dépistage des pathologies endocriniennes
contact avec les experts					
déplacements de durée variable	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale				dépistage des pathologies endocriniennes
			trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
déplacement sur plusieurs jours	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale				dépistage des pathologies endocriniennes
			trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
travaux urgents imprévisibles	travail sous contrainte de temps imposée				dépistage de facteurs de risques psychiques
					dépistage de troubles locomoteurs
		planifier le travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				rechercher des facteurs de vulnérabilité
					dépistage des pathologies endocriniennes
					dépistage des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				dépistage des pathologies endocriniennes

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
horaires irréguliers	travail de nuit occasionnel				dépistage des pathologies endocriniennes
			troubles du sommeil 		
			dyspepsie		
	imprévisibilité des horaires de travail 				





Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
faire des recherches documentaires	écran de visualisation 				dépistage des pathologies endocriniennes

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
				réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					dépistage des pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		





CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
effectuer des repérages	posture debout avec marche				dépistage des effets sur la santé décrits
					dépistage de troubles locomoteurs
					dépistage des pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse 			
		respecter les angles de confort articulaires			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			chutes		
			glissades		
définir une méthodologie d'intervention					
organiser le chantier (archéologue)					
constituer et animer une équipe					
coordonner les différents intervenants					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
effectuer le terrassement (archéologue)	contrainte de la conduite d'un engin mobile automoteur ou de levage			SIR pour aptitude spécifique à la conduite de certains équipements de travail 	
		établir une autorisation de conduite 			
		entretenir le matériel			
		faire valider le CACES 			
effectuer des fouilles	chutes	adapter l'outil de travail			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
	éboulement	prévoir des soutènements suffisants			
			ensevelissement		
			asphyxie		
	bruit de fond 				rechercher des facteurs de vulnérabilité


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					dépistage des problèmes physiques et psychologiques liés à la fatigue
					dépistage de troubles du sommeil
		effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
	posture 				dépistage de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
prélever le mobilier archéologique					
enregistrer le mobilier archéologique	activité demandant une vigilance, une concentration, une attention soutenue				dépistage des pathologies endocriniennes
		respecter les temps de repos			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
analyser le mobilier archéologique					
rédiger le rapport de fouilles					
valoriser et diffuser les résultats des travaux					
archiver les données					
topographier le terrain					


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
conduire un Véhicule Léger	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		informer sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des véhicules appropriés 			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer sur la prise de substances et la conduite 			
			Accidents de la Voie Publique		
	posture assise 				dépistage des effets sur la santé décrits
					dépistage de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					dépistage des pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
		respecter les angles de confort articulaires			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		




CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		

Outils et équipements



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
petit matériel de fouille					
appareil photo					
matériel de topographie					
outils de terrassement					
mini pelle mécanique	vibration transmise corps entier				dépistage d'une anomalie de la statique rachidienne
			lombalgie basse 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	gaz d'echappement 	adapter la ventilation mécanisée			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		capter au point d'émission 			
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies de l'appareil respiratoire		
			irritation voies aériennes supérieures		
			irritation oculaire		
			classement CIRC 1		
			classement CIRC 2B		
			RG 64 		
seaux					
brouette					
instruments de mesure					
poste informatique fixe	ecran de visualisation 				dépistage des pathologies endocriniennes
				réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					dépistage des pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
laser 	laser 		RG 57 (attention : liste limitative) affections rétiniennes, sans précision		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
résines de remontage					
solvant de nettoyage (archéologue)	acetone 	si possible substituer les plus dangereux aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		utiliser systèmes automatisés de nettoyage en vase clos			
			syndrome psycho-organique des solvants		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			irritation de l'oeil		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité					
casque					
tous types de gants adaptés à l'activité					
vêtement réfléchissant 					
bottes avec semelles antidérapantes					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

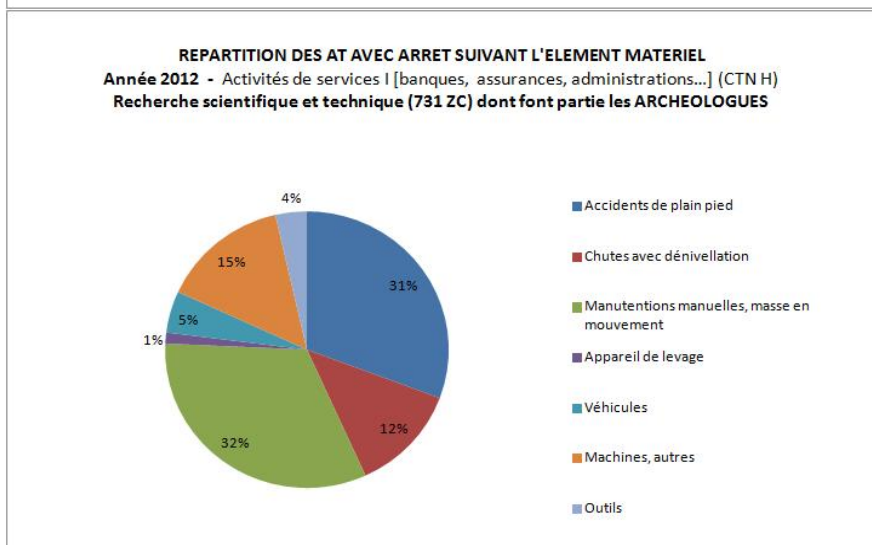
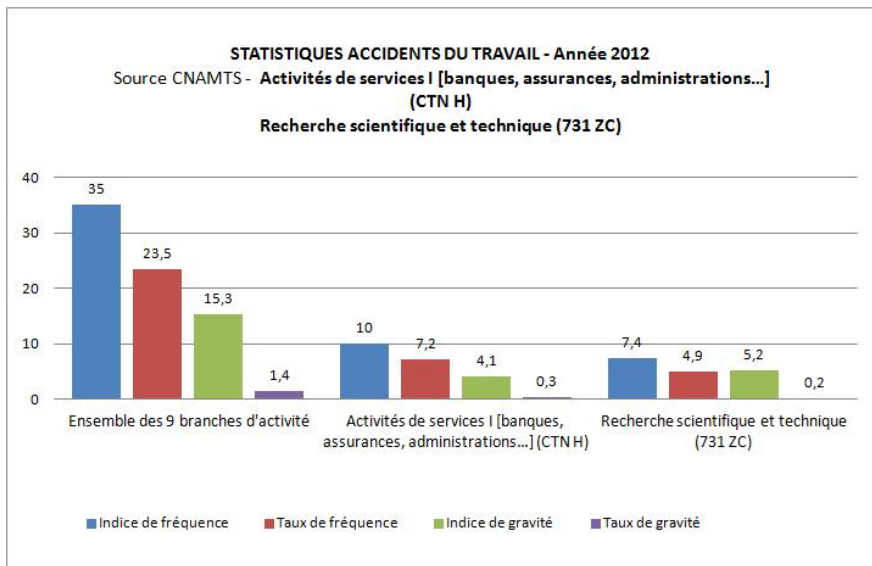
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°01 : Affections dues au plomb et à ses composés**

- **Tableau n°08 : Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)**
- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- **Tableau n°25BIS : Affections non pneumoconiotiques dues à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre (tableau abrogé)**
- **Tableau n°29 : Lésions provoquées par des travaux effectués dans des milieux où la pression est supérieure à la pression atmosphérique**
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°51 : Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants**
- **Tableau n°56: Rage professionnelle**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°62 : Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes**
- **Tableau n°82 : Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. Statistiques accidents du travail année 2012 " Recherche scientifique et technique (731 ZC)" dont font partie les ARCHEOLOGUES :



Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés : archéologie, fouilles, vestiges, chantier archéologique, mobilier archéologique

Glossaire métier

- **Carroyage** : technique topographique de quadrillage d'un site.
- **Fouilles** : opération de décapage des sols visant à mettre au jour des vestiges bâtis ou mobiliers.
- **Vestiges** : structure bâtie ou objet mobilier ancien mis au jour lors de fouilles
- **Patrimoine** : ensemble des structures bâties ou des objets significatifs d'une culture et d'une période données.
- **Mobilier archéologique** : objets ou débris d'objets, mis au jour lors de fouilles, permettant d'appréhender les modes de vie d'une aire géographique donnée à une période donnée.
- **Sépulture** : ensemble des rites d'inhumation incluant les restes, leurs positions et les processus taphonomiques (processus qui va du cadavre déposé aux vestiges découverts).
- **Prospection au sol** : repérage au sol d'indices signalant un possible site archéologique. Elle peut être pedestre ou par introspection des sols (procédés géophysiques, géomagnétiques, électromagnétiques ...).
- **Prospection aérienne** : repérage et identification aériens des anomalies du paysage trahissant l'existence d'un site (visualisation des anomalies de croissance de la végétation à l'oeil nu ou à l'aide de photographies).
- **Cartographie** : analyse spatiale (en 2 dimensions) dont le but est d'étudier la relation entre les populations anciennes et leurs territoires à travers la répartition et l'organisation des traces matérielles laissées par ces populations.
- **Topographie** : repérage du site dans l'espace en fonction des 3 dimensions, afin d'organiser un carroyage pour localiser les différents vestiges.
- **Théodolite** : outil de mesure topographique
- **Résine de remontage** : substance permettant de recréer l'objet existant à partir de fragments.

Conclusions

C'est un métier exercé, en France ou à l'étranger, par des professionnels passionnés. Le travail de l'archéologue comprend la recherche documentaire, les fouilles et l'analyse du mobilier en laboratoire. Sur le terrain, les tâches vont du terrassement avec utilisation d'engins de chantier à la "fouille fine" (pinceau, outils de dentisterie ...). Les archéologues peuvent être exposés à des conditions climatiques extrêmes, à des horaires atypiques, à des contraintes posturales très variées ainsi qu'au port de charges.

Règlementation

Références bibliographiques

Archéologie sous-marine, l'histoire sommeille au fond du Rhône, Travail et Sécurité 2010;711:44-46.

Archéologie, la cité antique d'Autun retrouve la lumière, Travail et Sécurité 2010;712:44-47.

Demoule JP, Giligny F, Lehöerff A, Schnapp A. Guide des méthodes de l'archéologie. 1ère édition. Paris: La Découverte & Syros;2002.293pages.

ADRESSES UTILES

Société Française d'Archéologie, 5 rue Quilnault - 75015 PARIS Tél : 01 42 73 08 07 Mail : contact@sfa-monuments.fr

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 7 rue de Madrid - 75008 PARIS Tél : 01 40 08 80 00 Mail : contact@inrap.fr

Fédération Française d'Archéologie, 1 rue de l'Épitaphe - 25000 BESANCON Tél : 03 81 50 50 17

Fiche métier FMP du 28/04/2022 issue de la **FMP Archéologue** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>